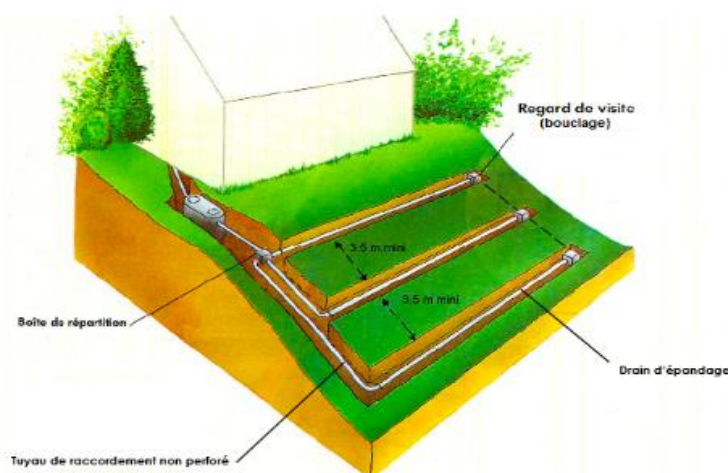


# FICHE TECHNIQUE DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

## TRANCHEES D'EPANDAGE ADAPTEES AUX TERRAINS PENTUS (PENTE > 5%).

Ce dispositif est constitué de drains d'épandages placé dans des tranchées composées principalement de gravier permettant une infiltration lente des eaux prétraitées. Ainsi le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant. La surface d'épandage est en fonction de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol. Cette surface est définie par une étude pédologique à la parcelle

**Dans les cas d'un terrain présentant une pente >10%, la réalisation de tranchées est à proscrire.**



L'implantation du système de traitement doit respecter les distances minimales suivantes :

- ✓ 35 mètres d'un captage d'eau potable.
- ✓ 5 mètres du bâti.
- ✓ 3 mètres des limites de propriété,
- ✓ 3 mètres de tout système racinaire.

### Mise en œuvre :

Communauté de Communes Mont-Lozère • Service SPANC  
Route du Mont Lozère Le Bleyard 48 190 MONT LOZERE ET GOULET  
04.66.48.13.83 • [spancmontlozere@orange.fr](mailto:spancmontlozere@orange.fr)

### Fouille

- Les tranchées doivent être réalisées perpendiculairement à la pente, elles doivent être horizontales et peu profondes.
- Largeur des tranchées d'épandages : 0,50 m minimum.
- **Longueur d'une tranchée : 30 m maximum.**
- **Profondeur des tranchées : de 0,60 mètres à 0,80 m maximum.**
- Les tranchées doivent être séparées par une distance minimale de 3 mètres.
- **La pente du terrain doit être > a 5% mais ne doit pas être >10%.**
- **Distance tuyau à tuyau : est au moins égale à 3,50 mètres.**
- Avant la mise en place des graviers, le fond de fouille et les parois doivent être scarifiés.

### Graviers

- Les fouilles sont remplies d'une couche de graviers uniformément répartie sur toute la surface et dont l'épaisseur dépend de la largeur des tranchées.

Largeur des tranchées d'épandage	Épaisseur des graviers sous les tuyaux
0,50 mètres	0,30 mètres
0,70 mètres	0,20 mètres

- Nature : gravier de rivière lavé.
- Granulométrie : 10 - 40 mm

### Drains d'épandages

- Les tuyaux d'épandages sont posés avec **une pente maximale de 1% dans le sens de l'écoulement** sur le gravier, **orifices vers le bas**, une couche de gravier de 0,10 m est étalée de part et d'autre des drains pour assurer leur stabilité.
- Les tuyaux sont positionnés dans l'axe médian de la tranchée.
- Les tuyaux de raccordement entre les tuyaux d'épandages et le regard de répartition sont des tuyaux pleins. Ils doivent être posés de niveau sur une longueur de 0,50 m minimum.
- Diamètre des tuyaux est égal à **100mm**, les drains doivent être rigides et munis d'orifices.

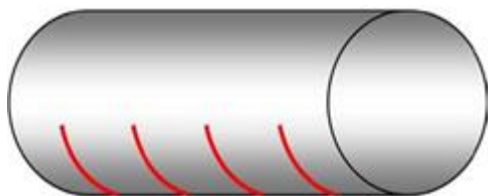
## TUYAU D'EPANDAGE

### Canalisations rigides :

Diamètre : 100 millimètres

Fentes : de 5 millimètres minimum, espacées tous les 0,1 à 0,15 mètres

Pente : 0,5 à 1 %



### Remblaiement

- Un géotextile doit être positionné au-dessus de la couche de graviers en remontant de 0,10 m le long des parois de la fouille.

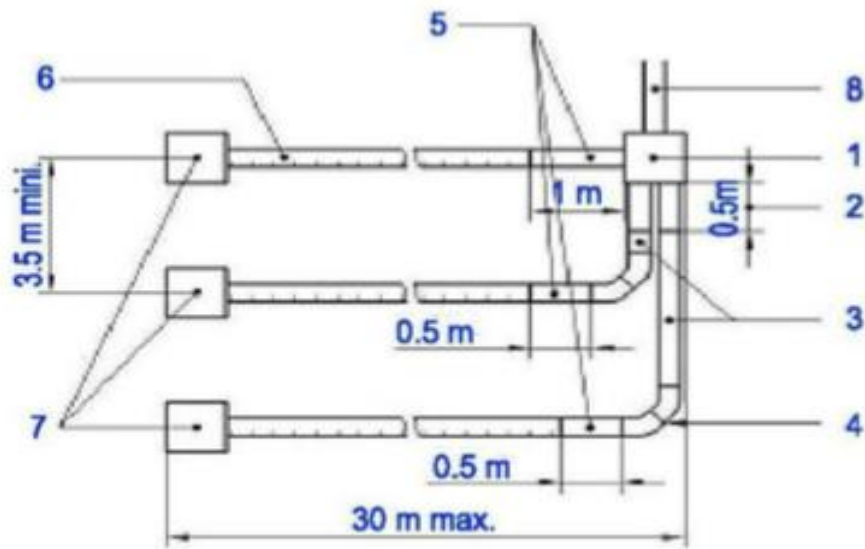
Une couche de 0,20 m maximum de terre dite « végétale » dépourvue d'éléments caillouteux recouvrira le système.

### Dimensionnement :

La surface d'épandage (fond des tranchées) est fonction de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol. Elle est définie par l'étude pédologique à la parcelle :

Perméabilité	> 50 millimètres par heure	30 et 50 millimètres par heure	15 et 30 millimètres par heure
Dimensionnement	Pour 5 pièces principales, il faut <b>45 mètres linéaires</b> à laquelle on ajoute <b>9 mètres linéaires</b> par pièce principale supplémentaire.	Pour 5 pièces principales, <b>50 mètres linéaires</b> à laquelle on ajoute <b>10 mètres linéaires</b> par pièce principale supplémentaire.	Pour 5 pièces principales, <b>80 mètres linéaires</b> à laquelle on ajoute <b>16 mètres linéaires</b> par pièce principale supplémentaire.

## LES

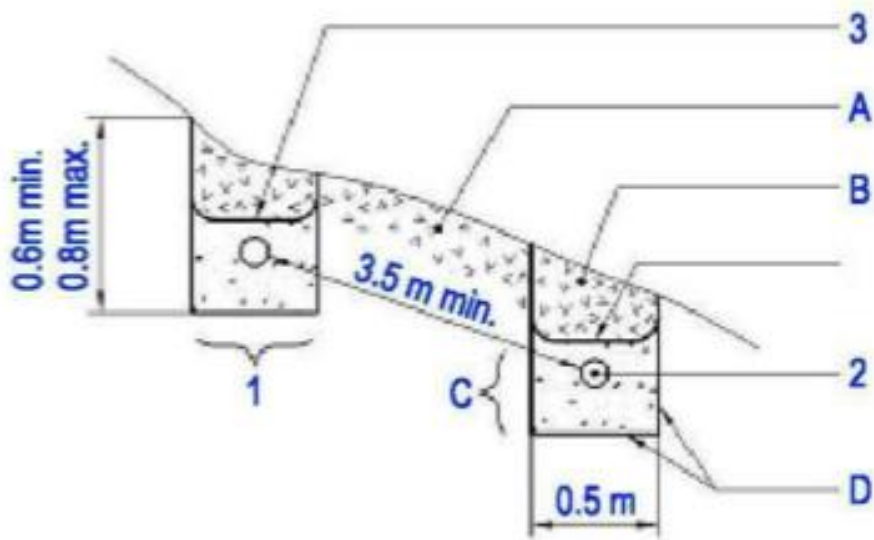


VUE DE DESSUS

## TRANCHEES D'EPANDAGE SUR TERRAINS PENTUS.

### Schémas :

<b>LEGENDE</b>
1 : Boite de répartition
2 : Tuyau plein horizontal sur 0,50 m mini.
3 : Tuyau plein sur la largeur de répartition
4 : Chaque angle composé de 2 coudes à 45° ou 1 coude à 90° grand rayon
5 : Tuyau plein (1m pour le premier tuyau d'épandage raccordé sur la boite de répartition et 0,5 m pour les suivantes)
6 : Tuyau d'épandage avec les fentes orientées vers le bas (pente 1% max.)
7 : Boite(s) de bouclage ou d'inspection (exemple de positionnement)
8 : Arrivée des eaux prétraitées par tuyau plein (pente 0,5%min.)



**COUPE TRANCHEE D'EPANDAGE EN TERRAIN EN PENTE**

**LEGENDE**

1 : Tranchée d'épandage de 0,5 m minimum de large

2 : Tuyau d'épandage avec fente vers le bas (pente jusqu'à 1%)

3 : Géotextile de recouvrement (débordement de 0,10 m min. de chaque côté)

A : Terrain naturel

B : Terre végétale de recouvrement

C : Graviers lavés stables à l'eau de granulométrie comprise entre 10 et 40 mm

D : Fond de fouille et parois scarifiées sur 0,02 m